COMMUNE DE WOLUWE-ST-PIERRE
Service de l'Urbanisme
Avenue Charles Thielemans, 93

B - 1150 BRUXELLES

V/Réf : NG/MC-S.710
N/Réf. : AVL/KD/WSP-2.153/s.570
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Messieurs,

Objet : WOLUWE-SAINT-PIERRE. Rue Maurice Liétart, 48.
Remplacement des châssis d'origine en façade avant.
Demande de permis d'urbanisme. **Avis de la CRMS**

En réponse à votre lettre du 17 avril 2015 sous référence, réceptionnée le 22 avril, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 13 mai 2015.

La demande concerne une maison de style Beaux-Arts qui figure à l'inventaire du patrimoine monumental de la Commune (arch. Noël Van Peteghem, 1922). Elle est située en face du site du collège Saint-Michel.
La demande vise à remplacer les châssis d'origine à simple vitrage par de nouveaux châssis « à l'identique » équipés de double vitrage. Les menuiseries d'origine se caractérisent par une très belle facture et une traverse chantournée. Si les nouveaux châssis semblent identiques à ceux qui existent au niveau des divisions et des proportions, le dossier ne contient pas de détail des nouveaux châssis permettant de le vérifier.
Dès lors, la CRMS regrette la disparition des châssis d'origine. Si ceux-ci ne peuvent plus être restaurés, elle insiste sur l'aspect identique des nouveaux châssis et sur la qualité de leur fabrication. Elle demande également d'appliquer de vrais petits-bois (pas de faux petits-bois collés).

S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de concertation, des remarques complémentaires sur le projet.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. VAN DESSEL
Vice-Président

c.c. B.D.U. - DML : Mme I. Leroy ;
B.D.U. - DU : Mme F. Vanderbecq.